Rigaud

Infolettre *Septembre* 2026



👋 Bonjour *Rigaud !*

Découvrez dans cette édition les activités incontournables à venir, les dernières nouvelles municipales ainsi que quelques informations utiles pour les prochaines semaines. Bonne lecture et bon mois de septembre!



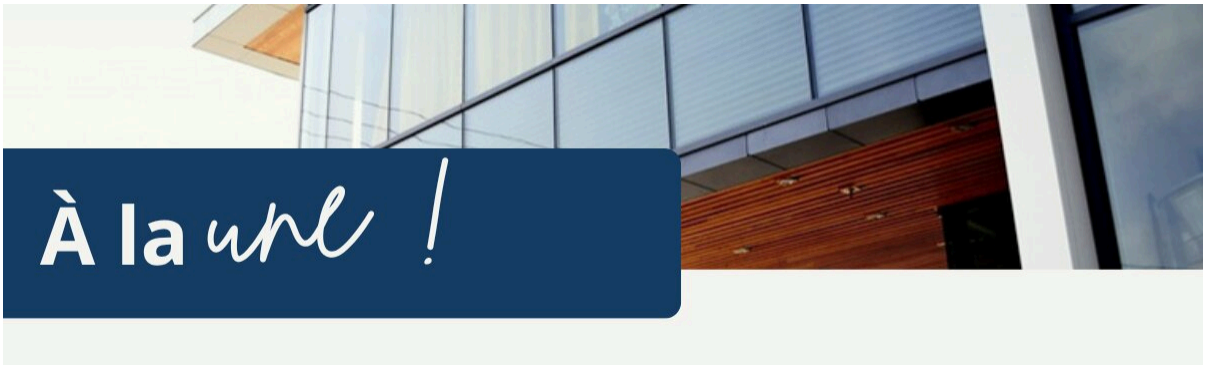
Chères citoyennes, chers citoyens,

L’automne s’annonce bien rempli à Rigaud ! La Semaine de prévention des incendies sera l’occasion de découvrir notre caserne lors des portes ouvertes et le Festival des couleurs sera de retour pour sa 28e édition.

La planification stratégique 2027-2031 se poursuit ! Le sondage est ouvert jusqu’au 28 septembre et nous vous invitons à prendre part à la soirée d’échanges du 7 octobre. Venez partager avec nous vos idées, vos attentes et vos priorités pour les prochaines années. J’espère que vous serez nombreux à participer à cette démarche et à contribuer à la réflexion sur l’avenir de Rigaud.

Je vous souhaite un automne haut en couleur avec de belles occasions de profiter pleinement de notre ville et de cette magnifique saison !

- Charles





Votre avis compte !

La Ville de Rigaud vous invite à participer à un sondage dans le cadre de l'élaboration de sa **planification stratégique 2027-2031**.

Cette démarche est une occasion de réfléchir ensemble à l'avenir de notre milieu de vie et de contribuer à orienter son développement en fonction d'une vision commune. Vos réponses permettront de mieux comprendre vos attentes, vos préoccupations et votre perception de Rigaud, aujourd'hui et pour les prochaines années. Vous avez jusqu'au **28 septembre 2026** pour compléter le sondage.

Participer au sondage

La Ville tiendra une consultation publique le **mercredi 7 octobre 2026 à 19 h**, à la Salle de l'Amitié (10, rue Saint-Jean-Baptiste Est). Cette rencontre sera l'occasion de poursuivre la réflexion sur l'avenir de Rigaud et de vous inviter à partager vos idées, vos commentaires et vos priorités pour les prochaines années.

Inscription à la consultation publique



Semaine de prévention des incendies

La Semaine de la prévention des incendies, qui se tiendra du **4 au 10 octobre 2026**, se déroule cette année sous le thème « Le premier responsable, c'est toi ! ». Elle rappelle l'importance d'adopter des comportements sécuritaires au quotidien.

Au Québec, chaque année, en moyenne :

- 13 maisons sont endommagées chaque jour;
- 308 personnes sont blessées;
- 27 000 personnes sont évacuées;
- Près de 48 % des incendies résidentiels sont liés à une distraction ou à une erreur humaine;
- Plus de 23 % des bâtiments résidentiels endommagés le sont en raison des appareils électriques et de la distribution d'électricité.

Quelques bons réflexes :

- Servez-vous seulement d'appareils électriques homologués, tout en respectant les recommandations du fabricant.
- Recharger les appareils dans un endroit sécuritaire;
- Vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée;
- Préparer un plan d'évacuation avec votre famille;
- Ne jamais laisser la cuisson sans surveillance, particulièrement lorsque vous utilisez de l'huile ou des matières grasses;
- Garder un couvercle à proximité ou une plaque à biscuits lorsque vous cuisinez avec de l'huile. En cas de feu d'huile, ne jamais utiliser d'eau. Couvrez plutôt le récipient et éteignez la source de chaleur, si cela peut être fait sans danger. Composez également le 9-1-1 afin de vous assurer qu'aucun incendie ne se propage dans le conduit de la hotte de cuisine;

- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone lorsqu'une habitation comporte notamment un appareil à combustion ou un garage attenant, à raison d'au moins un avertisseur par étage.

Plus d'information



Rinçage du réseau d'aqueduc urbain

Au cours des prochaines semaines, l'équipe des travaux publics procédera au rinçage du réseau d'aqueduc urbain. Cette opération vise à déloger les particules de fer et de manganèse qui peuvent s'accumuler dans les conduites afin de maintenir la qualité de l'eau potable distribuée. La date exacte de l'opération sera communiquée sur la page Facebook et le site Web de la Ville.

L'opération peut affecter temporairement :

- La limpidité de l'eau
- La pression de l'eau
- La couleur (jaunâtre)
- L'odeur (chlorée)

Consommation | Le rinçage peut modifier la coloration mais également le goût et l'odeur de l'eau. Il est préférable de la faire couler jusqu'à ce qu'elle redevienne limpide avant de la boire.

Baignoire | Si l'eau est jaunâtre ou brunâtre, faites couler l'eau froide de votre baignoire quelques minutes jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide (évitez de faire couler l'eau chaude pour limiter les dépôts dans votre réservoir d'eau chaude).

Lavage | Retardez les brassées de lavage jusqu'à ce que l'eau soit redevenue limpide pour prévenir les inconvénients, notamment les taches sur les vêtements. Si cela devais

arriver, utiliser un détachant de rouille de type « Iron Out ».

Signalez un problème inhabituel aux travaux publics par courriel à tp@ville.rigaud.qc.ca ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200.

Plus d'information



Consultation publique sur le projet de Règlement 435-2026

La Ville de Rigaud invite les citoyens à participer à une consultation publique sur le projet de Règlement 435-2026, qui vise à assouplir certaines restrictions liées à la capacité de la station d'épuration.

- Lundi 21 septembre 2026 à 19 h
- Salle des Loisirs, 2e étage de la bibliothèque
- 102, rue Saint-Pierre

Pour y participer, vous devez vous inscrire à l'aide du formulaire. Les citoyens pourront prendre connaissance des modifications proposées, poser leurs questions et faire part de leurs préoccupations.

Inscription à la consultation

Communiqué de presse

Tous les détails sur le projet



Séance ordinaire du conseil

La 13e séance ordinaire se tiendra le **mardi 13 octobre 2026** à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur (10, rue Saint-Jean-Baptiste Est).

Les questions peuvent être posées :

• En personne au micro en salle ;
• À l'avance par courriel à communications@ville.rigaud.qc.ca avant 12 h (midi) le lundi 12 octobre 2026 ;
• En direct, sur la page Facebook de la ville le soir de la séance.

Consulter la page dédiée aux séances



À pied et à vélo, soyez visible

La noirceur s'installe plus tôt avec l'arrivée de l'automne. Lorsque la lumière diminue, il devient plus difficile pour les automobilistes de vous voir.

Portez des vêtements voyants et ajoutez, au besoin, un accessoire réfléchissant. Pour être mieux repéré, portez-le aux jambes ou aux chevilles, là où les phares des véhicules éclairent davantage.

Au volant, ouvrez l'œil. Adaptez votre conduite aux conditions de visibilité et soyez attentifs aux piétons et aux cyclistes.



Le Ville embauche !

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi ? Plusieurs possibilités d'emploi sont actuellement offertes au sein de notre équipe :

- **Préventionniste**
- **Patrouilleur | Sentiers de l'escapade**
- **Préposé(e) aux locaux**
- **Journalier(ère) à la voirie**
- **Adjoint(e) administratif(ve) aux travaux publics**
- **Coordonnateur(trice) aux infrastructures**

Consulter les offres d'emploi





Le Café citoyen est de retour

C’est l’occasion de venir échanger avec les membres du conseil municipal dans une ambiance informelle et conviviale, de partager vos idées ou simplement de discuter des sujets qui vous tiennent à cœur.

Calendrier 2026



Journée du test des avertisseurs de fumée

Le **lundi 28 septembre 2026**, profitez de la journée du test des avertisseurs de fumée pour vérifier qu’ils fonctionnent correctement.

Ils ne fonctionnent pas ?

- Remplacez les piles.
- Remplacez l’avertisseur s’il a plus de 10 ans.

Plus d'information



Journée des aînés

À l’occasion de la Journée nationale des aînés, célébrée le jeudi **1er octobre 2026**, la Ville de Rigaud est heureuse de rendre hommage à ses aînés en leur offrant une programmation d’activités entièrement gratuites.

9 h — Yoga sur chaise
10 h 30 — Danse en ligne style country
13 h — Atelier de zoothérapie*
15 h — Atelier de peinture*
18 h 30 — Super bingo et collation

* Places limitées, réservation requise.

Programmation complète



Festival des couleurs de Rigaud

Le Festival des couleurs de Rigaud approche à grands pas ! Du **10 au 12 octobre 2026**, venez célébrer la nature, les arts et la culture au parc Chartier-De Lotbinière (5, rue Pagé). L’espace artisans, les camions gourmands, le marché des Saveurs et une programmation de spectacles vous attendent pour cette 28e édition.

Plusieurs spectacles à ne pas manquer :

Samedi 10 octobre

- 12 h – What’s Next?!
- 15 h – Les Gars du Nord

Dimanche 11 octobre

- 12 h – Something New, hommage aux Beatles
- 15 h – Le Vent du Nord

Lundi 12 octobre

- 13 h – France D’Amour avec Éléonore Lagacé

Programmation complète



Devenez bénévole au Festival des couleurs de Rigaud

Le Festival des couleurs de Rigaud est à la recherche de bénévoles. Que ce soit pour l’accueil, la billetterie, la supervision des zones de jeux, le bar, la patrouille, le montage ou le démontage, plusieurs rôles sont proposés selon vos disponibilités.

Les besoins en bénévoles sont les suivants :

- Vendredi 9 octobre, de 9 h 30 à 16 h
- Samedi 10 octobre, de 9 h à 18 h
- Dimanche 11 octobre, de 9 h à 18 h
- Lundi 12 octobre, de 9 h à 17 h

Inscription



Porte ouverte à la caserne

L'équipe incendie vous accueillera le **samedi 10 octobre 2026**, de 10 h à 15 h, à la caserne (7, rue Jules-A.-Desjardins), à l'occasion de ses traditionnelles portes ouvertes.

Cette activité est une excellente occasion d'en apprendre davantage sur la protection des personnes et des biens, dans un contexte ludique et convivial. Elle permet également de sensibiliser les jeunes générations à la sécurité incendie et de leur faire découvrir le métier de pompier.

Plus d'informations sur le déroulement de la journée et les activités proposées seront annoncées sous peu. Restez à l'affût !



À vos raquettes !

Amateurs de sports de raquette, vous serez ravis d'apprendre qu'il sera possible de pratiquer le badminton et le pickleball !

Tous les vendredis du **2 octobre au 11 décembre 2026**, rendez-vous au Gymnase C du Complexe sportif du Collège Bourget, de 19 h à 21 h.

Plus d'information | Badminton

Plus d'information | Pickleball





Propriétaires en milieu boisé : pensez à l'entretien de votre végétation

La Ville rappelle aux propriétaires l'importance d'entretenir les arbres, arbustes et haies situés sur leur propriété. Une végétation qui empiète sur une voie publique peut nuire à la circulation, à la visibilité et à la sécurité des usagers.

Le **Règlement 424-2026 (RMH-450) article 10** prévoit notamment qu'il est interdit de laisser la végétation empiéter au-dessus d'une voie publique de façon à nuire à la libre circulation ou représenter un risque pour les usagers. Un entretien régulier contribue à assurer une circulation sécuritaire pour tous.

Consulter le règlement complet



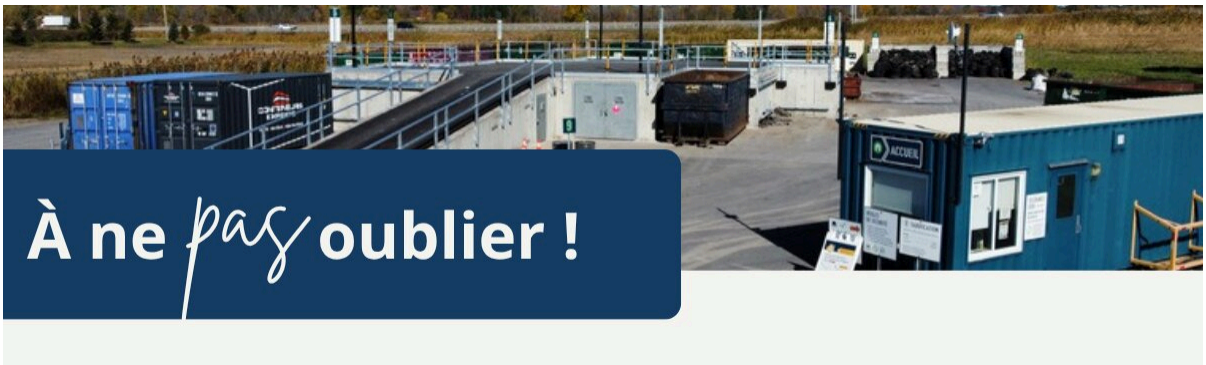
Piste cyclable de la voie ferrée : les travaux débutent

Les travaux de la phase 1 du projet de conversion de la voie ferrée en piste cyclable s'amorceront prochainement dans le quartier Saint-François. Cette première phase concerne le tronçon qui longe les rues Frère-André-Daoust, Joly, Aimé-Aubry et Wilfrid-Lalonde. Les travaux comprennent notamment du pavage afin d'aménager la future piste cyclable et l'aménagement des sentiers pour y accéder.

Vous avez des questions sur ces travaux ?
Vous pouvez nous les transmettre à consultation@ville.rigaud.qc.ca. Nous y répondrons dans les meilleurs délais.

Une consultation virtuelle aura également lieu le **mercredi 14 octobre 2026** à 18 h 30 pour permettre aux personnes intéressées d'en apprendre davantage et d'échanger sur le projet. L'inscription est obligatoire. Pour participer, écrivez à consultation@ville.rigaud.qc.ca avant le **mercredi 30 septembre 2026**.

Pour en savoir plus sur le projet





Avis de circulation

Du **18 au 20 septembre 2026**, le parc Chartier-De Lotbinière et les rues avoisinantes seront plus achalandés qu'à l'habitude en raison de la tenue d'un tournoi de softball.

Le **samedi 19 septembre 2026** à compter de 12 h, un rassemblement contre le projet Alto est également prévu au 1100, chemin Saint-Thomas. Cet événement pourrait entraîner une circulation plus importante et des ralentissements dans le secteur.

Nous vous invitons à prévoir vos déplacements en conséquence.



Taxes municipales

Le 4e et dernier versement est dû au plus tard le **dimanche 20 septembre 2026**.

Plus d'information



Collecte des encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **vendredi 2 octobre 2026.**

Avant de déposer un objet à la rue, pensez toutefois aux solutions qui permettent de lui donner une deuxième vie ou de le valoriser plutôt que de l'envoyer à l'enfouissement.

Plusieurs options sont disponibles, notamment l'Écocentre, les organismes de réemploi, les recycleurs locaux et les services de reprise offerts par certains marchands.

Pour connaître les matières acceptées et refusées ainsi que les différentes options disponibles, consultez la page consacrée aux encombrants sur le site de la Ville.

Plus d'information



Abris saisonniers

À Rigaud, l'installation des abris d'auto ainsi que des abris de portique et de vestibule saisonniers est permise à compter du **lundi 12 octobre 2026**.

Avant de l'installer, assurez-vous de respecter les règles municipales concernant notamment son emplacement, ses dimensions et les distances à respecter.

Aucune autorisation municipale préalable n'est requise, mais certaines conditions doivent être respectées.

Plus d'information sur les abris d'auto

Plus d'information sur les abris de portique et vestibule



Laissez la nature faire son travail



Collectes de feuilles et de résidus verts

Une collecte des feuilles et des résidus de jardin aura lieu le **mercredi 14 octobre 2026**. Deux autres collectes sont prévues les mercredis 4 et 18 novembre 2026.

À l’automne, adoptez le feuillicyclage : déchiquetez les feuilles mortes à même la pelouse et laissez-les au sol. Elles se décomposeront naturellement et contribueront à enrichir le sol, tout en réduisant la quantité de matières à ramasser et à transporter.

Pour faciliter ces pratiques, la Ville de Rigaud offre une aide financière à l’achat de lames déchiqueteuses. Informez-vous sur les critères d’admissibilité et les montants offerts.

Plus d'information

Les matières acceptées comprennent notamment les feuilles, le gazon, les fleurs et plantes, les branches et racines de moins de 1 cm de diamètre, ainsi que les autres matières organiques acceptées dans le bac brun.

Les matières doivent être déposées dans l’un des contenants suivants :

- le bac brun de 240 L;
- des sacs en papier compostable;
- des contenants réutilisables.

Plus d'information



Votre bac bleu : quelques bons gestes à adopter

Un bon tri commence dans votre bac bleu ! En y déposant uniquement des contenants, des emballages et des imprimés, vous contribuez à améliorer la qualité des matières recyclées et à réduire les risques pour les travailleurs et les équipements du centre de tri.

Avant de déposer vos matières dans le bac bleu, adoptez ces quelques bons gestes :

- Vider les contenants et les emballages;
- Séparer les différentes matières qui composent un même contenant, emballage ou imprimé;
- Déposer les matières directement dans le bac, sans les mettre dans un sac;
- Défaire et plier les boîtes de carton afin de maximiser l’espace dans le bac.

Plus d'information



Le coin des activités



Bazar paroissial

La paroisse Sainte-Madeleine vous invite à participer à son grand bazar paroissial le **mercredi 21 octobre 2026** de 12 h à 19 h.

Vous pouvez contribuer en :

- faisant don de biens en bon état;
- offrant des plats cuisinés ou des certificats-cadeaux;
- faisant un don monétaire;
- achetant des billets pour les tirages.

Les billets sont en vente à différents endroits : Bureau du presbytère (mardi au jeudi), Animo-Nourri, Restaurant Hamelin, Restaurant Deux Frères, Restaurant 4’s, Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes et Super Dépanneur.

Dépôt des dons au presbytère (4, rue Saint-Jean-Baptiste Est), le lundi 19 et mardi 20 octobre de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le mercredi 21 octobre de 9 h à 12 h.

Plus d'information



Collecte de sang

La collecte de sang Héma-Québec vous invite à donner du sang le lundi **19 octobre 2026** à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur (10, rue Saint-Jean-Baptiste Est) entre 13 h et 19 h 30.

Il est préférable de prendre rendez-vous. Les dons sans rendez-vous seront également acceptés, selon les disponibilités.

Prendre rendez-vous



Atelier La Boîte à Surprises

L'Atelier La Boîte à Surprises offre aux enfants de 2 à 5 ans un environnement où l'apprentissage et les découvertes passent par le jeu.

• Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30.
• Au Chalet de L'escapade (15, rue du Boisé-des-Franciscaines, suite 102).
• Accompagnement par une éducatrice expérimentée.
• Groupe de 8 enfants maximum par jour.

Inscription



Pour se désinscrire de l'infolettre